

5. Pour la classe de troisième année, un ouvrage de la valeur de 1 piastre, comme prix d'écriture anglaise.

Prix COMTE.

Monsieur Benjamin Comte a fondé un prix perpétuel de 30 piastres, en faveur de l'élève de la classe d'affaires qui s'est le plus distingué par sa bonne conduite, son application constante et ses succès pendant l'année. Ce prix a été régulièrement accordé, selon les intentions du donateur, depuis l'année 1873. Chaque année, sa vie durant, M. Benjamin Comte a ajouté 20 piastres à la valeur provenant de la fondation, ce qui a permis de porter le prix à 50 piastres; son neveu et digne héritier Mr. Joseph Comte, a continué cette généreuse tradition, de sorte que, jusqu'à ce jour, le prix Comte a été de 50 piastres.

Autres Prix.

Aux généreux donateurs dont les noms viennent d'être mentionnés, l'Académie a l'honneur d'ajouter les suivants:

Le prix du Gouverneur Général du Canada, fondé en 1870 par le Marquis de Lorne, continué par le Marquis de Lansdowne et Lord Stanley de Preston, consistant en une médaille d'argent décernée au meilleur élève de la classe de Littérature.

Le prix du Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, offert annuellement par son Honneur, l'honorable Auguste Réal Angers, pendant son terme d'office; une médaille de bronze décernée au meilleur élève de sixième année, deuxième division.

Le prix du Surintendant de l'Instruction publique, fondé en 1880 par l'Hon. Gédéon Ouimet; une croix d'or offerte au meilleur élève de sixième année, première division.

Les prix du Séminaire de Saint-Sulpice, une cinquantaine de riches volumes, offerts depuis 1860, pour récompenser les élèves qui se distinguent davantage dans le cours d'instruction religieuse.

CONDITIONS.

Pour concourir aux prix extraordinaires, il faut avoir conservé au moins le pourcentage suivant sur le total des points, savoir:

Au Cours Primaire. 75 pour cent.
Au Cours Intermédiaire. 80 pour cent.
Au Cours Commercial. . 85 pour cent.

5. For the Third year, a volume valued at One Dollar is awarded for English Penmanship.

The COMTE Prize.

Mr. Benjamin Comte founded a Prize of 30 Dollars. It is awarded to the Pupil of the Business class who most distinguishes himself by his good conduct, application to study, and success. Since 1873, the prize has been regularly awarded in accordance with the intentions of the Donor. During his lifetime, Mr. Benjamin Comte gave an additional sum of 20 Dollars to be added to the interest of the endowment, this increased the prize to 50 Dollars; his worthy heir and nephew, Mr. Joseph Comte has continued this generous donation; so that, up to the present time, the Comte prize has been 50 Dollars.

Other Prizes.

With the generous benefactors just mentioned the Academy is loud to mention the following:

Their Excellencies the Marquis of Lorne and the Marquis of Lansdowne, Governors General of Canada, have presented a Silver Medal during each year of their term of office. Lord Stanley of Preston, has kindly offered also a Silver Medal for the present scholastic year. It is awarded to the pupil of the Literature Class, who stands first in class.

His Honor the Honorable Auguste Réal Angers, Lieutenant Governor of the Province of Québec, presents annually, during his term of office, a Bronze Medal, to the best pupil of the sixth year, second division.

The Superintendent of Education. In 1880, the Hon Gédéon Ouimet, Superintendent of Education, presented a Gold Cross. It is awarded annually to the best pupil of the Sixth year, first Division.

The Seminary of Saint-Sulpice. Since 1860, the Seminary of Saint-Sulpice has annually offered some fifty valuable volumes, which are awarded to the pupils who distinguish themselves in the Course of Religious Instruction.

CONDITIONS.

To compete for the Extra Prizes, the pupils must have retained at least the following percentage on all the notes of the year, viz:

Primary Course. 75 per cent.
Intermediate Course. . . . 80 per cent.
Commercial Course. 85 per cent.